



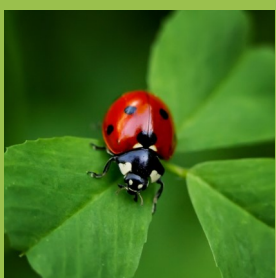
c'est **1000 FOIS MIEUX**
pour ma santé
et la planète



MON POTAGER sans pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Cette réglementation a pour objectif de vous protéger et de préserver l'environnement. Rapportez vite vos produits dans la déchetterie la plus proche qui se chargera de leur destruction.



Dossier : Jardiner sans pesticides chimiques !



Après ces longs mois d'hiver, il est temps de profiter à nouveau des jours qui s'allongent et de l'air qui se réchauffe.

L'envie de jardiner se fait sentir. Nous consacrons donc un dossier sur comment jardiner sans pesticides chimiques conformément à la loi Labbé qui est entrée en

vigueur le 1^{er} janvier 2019. La commune de Hanvec est pleinement concernée par cette interdiction. De plus, sa situation géographique au cœur d'une nature est exceptionnelle et généreuse. Nous avons également la particularité d'être baignés par deux rivières : l'Élorn et l'Aulne. Merci aux syndicats du bassin de l'Élorn et à l'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne) de leur aide pour la rédaction de ce dossier.

J'ai appris l'existence d'une pétition qui circulait demandant la création d'un chemin vélo-piéton qui relierait Le Faou à Lanvoy. J'ai été surprise d'apprendre son existence avant même d'avoir reçu qui que ce soit en mairie. Sachez que ma porte est toujours ouverte et que je vous reçois volontiers afin d'échanger sur vos demandes et projets.

Concernant ce dossier, le conseil départemental a un projet d'une vélo-route du littoral sur la commune de Hanvec. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'avancée de ce dossier.

Profitez bien de ces belles journées de printemps pour profiter de notre belle nature !

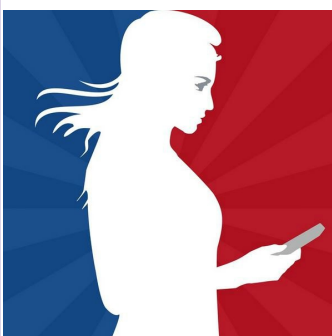
Bonne lecture à tous.

Élections :

Vous avez jusqu'au 30 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. Renseignements auprès de la mairie au 02 98 21 93 43.

Recensement militaire :

Pour rappel, les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire.



SOMMAIRE



- **Edito**2
- **Dossier**.....3
- **Voirie**5
- **Vie municipale et intercommunale**5
- **Vie associative**.....7
- **Hanvec et vous**10
- **Le pense-bête**12

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.
Rédaction, mise en page, maquette : Morgane Fiant (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Clôître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec.

**Pour le prochain Keleier,
les annonces sont à déposer
avant le 15 avril.
Aucune annonce ne sera prise en compte
après cette date.
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.**

Dossier : Jardiner sans pesticides chimiques !

Jardiner au naturel ou comment se passer des produits chimiques

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis le 1^{er} janvier 2019, conformément à la Loi Labbé (2014-2015), les jardiniers amateurs ont l'interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dans leur jardin.

Alors que faire pour entretenir son jardin sans désherbants, anti-mousse et autres fongicides ?

Le désherbage manuel ou le désherbage thermique permettent de contrôler la pousse de la végétation dans les allées, cours, potagers et massifs :

Binette, sarcloir, racloir, couteau à désherber sont autant d'outils pour enlever la mousse, les herbes indésirables, les pissenlits, etc.

Eau chaude, désherbeur thermique à flamme ou nettoyeur chauffant à haute pression vont détruire les petites herbes, plantules et mousses.



Un géotextile peut également être mis sous le gravillon des allées pour limiter la pousse de ces herbes et faciliter l'arrachage des repousses.

La tondeuse et le rotofil vont permettre de contrôler la pousse des herbes dans les allées.

Le paillage avec des broyats de végétaux, de l'écorce, de la paille, de l'herbe sèche ou les feuilles mortes, limite la pousse des herbes et maintient l'humidité du sol autour des plantations.

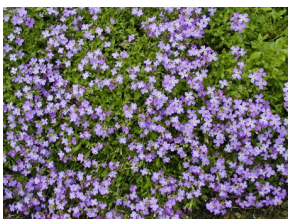
Le paillage peut être complété par des plantes couvre-sol qui, à terme, vont recouvrir le parterre qui n'aura plus besoin d'être désherbé.

Au potager, les paillis ou la cendre vont avoir l'avantage de protéger les cultures contre les limaces qui s'y engluent.

Tondre haut la pelouse (entre 6 et 10 cm) permet de limiter la pousse des indésirables et d'éviter l'apparition de mousse.

Les plantes à racine pivotante (pissenlits) peuvent s'enlever au couteau à désherber. Cela permet d'aller chercher la racine en profondeur.

Le passage d'un scarificateur, l'épandage de cendre ou de chaux vive permettent de supprimer la mousse. Le gazon se trouvant alors dégarni, il est souvent nécessaire de semer à nouveau.



Aubriète

Paillis de lin sur parterre



Vinaigre et gros sel à bannir !

Le vinaigre et le gros sel n'ont pas vocation à être utilisés comme désherbants car ils perturbent la vie du sol. Le vinaigre, tout comme d'autres produits à base d'acide, appauvrit le sol en l'acidifiant et le gros sel le stérilise. De manière générale, les détergents domestiques destinés au nettoyage des façades et toitures sont interdits au jardin.

Alors que faire des produits dont je ne vais plus pouvoir me servir ?

Les produits phytosanitaires non utilisés sont à déposer, dans leur emballage d'origine, à la déchetterie. Les emballages vides doivent également y être déposés car ils contiennent des résidus toxiques.

Pour en savoir plus :

Site Internet de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (<https://www.mce-info.org/publications/livrets-et-fiches/>) : fiches et guides concernant le désherbage et le jardinage au naturel.

Site Internet du Syndicat de bassin de l'Élorn (<http://bassin-elorn.fr/eaudanslaville/desherbage/>) : les bons gestes au jardin (Jardifiches) et réglementation phytosanitaire.



Scarificateur



Couteau à désherber



Rotofil

Nos services techniques montrent l'exemple :

En 2010, la commune a signé une charte de désherbage des espaces communaux avec le syndicat du bassin de l'Élorn. Depuis, Hanvec tend vers le zéro phyto. Nous poursuivons nos efforts grâce notamment à l'acquisition de matériel.

Le lundi 21 janvier 2019, les services techniques ont réceptionné un micro-tracteur muni d'une brosse de désherbage mécanique. Le matériel a été livré par l'entreprise Perramant de Landerneau.

Le coût total du matériel est de 35 000€ TTC. La commune a bénéficié d'une subvention de 2 760 € de la part du syndicat du bassin de l'Élorn.



D'autres achats servant au désherbage mécanique sont prévus en 2019.



Les élus (Raymond Le Guen et Yves Cyrille, adjoints), les personnels municipaux et les représentants du syndicat de l'Élorn et de l'entreprise Perramant.

> VOIRIE

Gestion des eaux pluviales : travaux de sécurisation dans les lotissements

En 2018, des épisodes orageux accompagnés de très fortes précipitations ont généré des inondations dans des habitations. Ce type d'événement ne s'était jusqu'à présent jamais produit. Aussi, la commune a décidé l'engagement de travaux de sécurisation afin de protéger les riverains.

Dans un premier temps, un diagnostic technique des lieux a été réalisé par l'expertise de M. Joël GRALL, assistant à maîtrise d'ouvrage de la CCPLD, puis les travaux préconisés ont été validés par la commission communale de voirie. Au Clos des Fougères, la situation n'a pas nécessité de travaux importants. Par contre, dans le secteur du lotissement de Dorguen ar C'hoat Huella, de la cité Dorguen ar C'hoat et du lotissement de Quindrioval, il s'est agi de réaliser la reprise d'une partie du réseau avec repositionnement d'avaloirs.

Toute phase de travaux entraîne quelques nuisances et nous remercions les riverains pour leur compréhension. Au-delà de ces travaux, les épisodes répétitifs de pluies orageuses d'une grande violence interpellent et rappellent la réalité du dérèglement climatique à l'échelle de la planète.

Travaux de sécurisation au croisement de la D47 et de la route de Boudourec.

Suite à plusieurs remarques d'usagers, la commission communale de voirie a décidé un aménagement sommaire dans ce carrefour pour :

- Recréer la lisibilité des chaussées pour les véhicules motorisés
- Sécuriser l'accotement de la zone
- Rétrécir la largeur de voie

Cet aménagement provisoire correspond au jalonnement des espaces par le positionnement de jardinières. Rappelons que la portion de la D47 et de la route de Boudourec jusqu'aux panneaux d'agglomération sont identifiés par une 3^e tranche d'aménagement du centre-bourg.

Rappel :

Comme annoncé dans le Keleier paru en novembre 2018 (n°316), les travaux pour l'installation de la fibre optique ont commencé sur tout le territoire de la commune.

Les travaux de réaménagement de la route de la Gare vont également débuter courant mars.

Nous sommes bien conscients de l'impact de ces travaux sur vos déplacements sur la commune. Ils restent cependant nécessaires. Merci de votre compréhension et de votre patience.



> VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMU-

Rythmes scolaires :



Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves de l'école publique Per-Jakez-Helias au mois de décembre dernier, 54,45 % des sondés se sont prononcés en faveur du maintien de l'organisation actuelle, la municipalité a décidé de maintenir la semaine à 4 jours et demi à la rentrée prochaine.

Les TAP :

Les enfants de l'école publique Per-Jakez-Helias bénéficient des TAP à raison de deux fois par semaine pour chaque groupe d'âge :

Les lundis et jeudis pour les plus jeunes (GS, CP-CE1)

Les mardis et vendredis pour les plus grands (CE2, CM1, CM2)

Depuis la rentrée de janvier, un cycle yoga a démarré, encadré par Marie-Hélène pour les deux groupes.

Le vendredi, c'est Herry, professeur de l'école de musique de Loperhet qui encadre une dizaine d'enfants sur une session de percussions.

Sur le dernier cycle de l'année nous aurons une session de kick-boxing qui sera encadrée par Christophe

À ces activités s'ajoutent du multisports, des activités manuelles et de découvertes comme les insectes, la préhistoire encadrées par les animatrices permanentes.





Objets trouvés :

Plusieurs objets (bonnets, paires de lunettes ...) nous ont été rapportés en mairie. En cas de perte, n'hésitez pas à passer en mairie afin de nous signaler tout objet perdu.

Campagne de dératisation/désourisation

La campagne de dératisation/désourisation aura lieu le lundi 25 mars 2019. Les personnes intéressées par un passage à domicile sont invitées à s'inscrire auprès de la mairie au 02 98 21 93 43 avant le 20 mars.



Appel aux bénévoles :

Athées ou croyants, pratiquants ou non, nous faisons appel à vous afin de nous aider à nettoyer l'intérieur de l'église. Merci d'apporter vos balais, seaux, pelles et autres chiffons. Rendez-vous le jeudi 07 mars à 14H à l'église Saint-Pierre.

Amis propriétaires de chiens :

Plusieurs promeneurs et habitants nous ont signalé en mairie des chiens en divagation qui sont dangereux pour la circulation (ils peuvent être la cause de divers accidents) et sont source de gêne pour le voisinage (aboiements, déjections...). Merci de prendre les mesures nécessaires pour empêcher vos animaux d'errer sur la voie publique. Si les services de la commune sont amenés à capturer et prendre en charge un animal, les tarifs suivants seront facturés aux propriétaires : capture : 70€, frais de garde : 10 € par jour, frais de vétérinaire : prix coûtant. N'oubliez pas que tout animal doit être identifiable (puce, tatouage, boucle, etc...).



Autre point important: les espaces verts communaux sont maculés de déjections canines. Les beaux jours arrivants, pensons à nos enfants et concitoyens (ainsi qu'aux agents des services techniques en charge de la tonte !) qui veulent pouvoir profiter de ces agréables espaces verts sans devoir slalomer entre les crottes ! Un sac en plastique dans la poche au moment de la promenade de Toutou et le tour est joué !

Soyons tous acteurs du savoir vivre ensemble !


> TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU

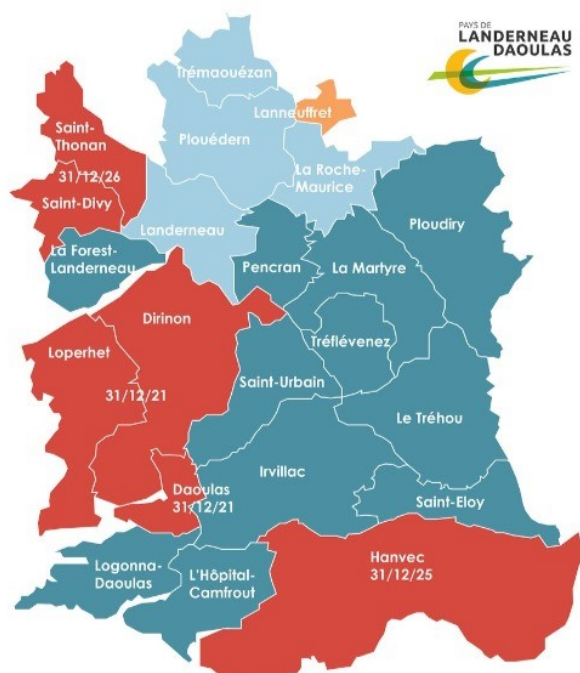
Eau potable : La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) a remplacé la commune de Hanvec au sein du syndicat du Cranou depuis le 1^{er} janvier 2019. À noter cependant que Veolia reste votre opérateur d'eau potable jusqu'à la fin du contrat de délégation de service public (D.S.P.) au 31 décembre 2025. Eau du Ponant prendra le relais à partir du 1^{er} janvier 2026.

Situation des contrats de DSP au 01/01/2019



 Eau du Ponant (Sldsp)
 Eau du Ponant (Régies)

 Veolia jusqu'à la date indiquée
 Suez



Assainissement : La CCPLD reste l'autorité organisatrice. Eau du Ponant devient votre opérateur d'assainissement au 1^{er} janvier 2019.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Par délibération du conseil de Communauté en date du 6 février 2019, la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas a tiré le bilan de la concertation et arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Il est désormais consultable par le public. Pour cela, l'ensemble du dossier va être mis en ligne sur le site Internet de la communauté dans l'onglet : La communauté / Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, où il sera également téléchargeable. Vous trouverez également le lien sur le site Internet de la commune www.mairie-hanvec.fr.

> VIE ASSOCIA-

Déclaration de manifestation sur la voie publique :

Pour rappel les cortèges, défilés, rassemblements de personnes et d'une façon générale toutes manifestations sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable en préfecture, trois jours francs au moins et quinze jours francs au plus avant la date de la manifestation.

Plus de renseignements sur le site : www.service-public.fr/associations/vosdroits/F21899.



Grandir avec les écrans
Les écrans : diaboliser ou accompagner...

Vous avez sans doute tous déjà vu, lu ou entendu des informations sur les écrans et leur impact sur les enfants. Les campagnes d'affichage, les articles, la règle des 3-6-9-12... de nombreux messages sont régulièrement diffusés sur les écrans.

Mais qu'en est-il vraiment ? Y prête-t-on attention dans notre vie courante ? Face à l'augmentation des écrans et du numérique dans nos vies à tous, comment trouver leur place dans notre quotidien, les utiliser à bon escient et ne pas se laisser déborder ?

Les professionnels de santé de la Maison de Santé de l'Aulne Maritime ont eu l'envie de **travailler avec tous les professionnels de l'enfance** à l'échelle du territoire afin de bâtir un projet commun : Grandir avec les écrans.

Il va se dérouler sur 3 ans ; la première année est surtout orientée vers l'information des professionnels (santé et petite enfance) afin de savoir parler de ce sujet aux parents et patients. **Les enfants seront également impliqués via les écoles**. Une semaine sans écrans sera organisée pour la rentrée 2019.

Pour **l'ensemble des citoyens** seront ensuite organisés un forum théâtre, une conférence et des moments d'échanges sur les problématiques de chacun.

L'équipe Grandir avec les écrans, composée des : écoles, assistantes maternelles, mairies, crèche, professionnels de santé, PMI etc...

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

La TV, pas avant **3** ans
La console personnelle, pas avant **6** ans
Internet après **9** ans
Les réseaux sociaux après **12** ans

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations. **ères**

> LES LOUPIOTS



Un début d'année en très belle compagnie pour les loupiots avec Clowne Ciboulette. Des rencontres très attendues pour des moments enchantés ! Les visites à la maison de retraite du Faou ont aussi débuté et sont des moments magiques de bonheur pour tous ! **Part'âge**, c'est le nom de notre projet mené conjointement avec Jocelyne, l'animatrice de l'Ehpad. Petits et aînés attendent ces rendez-vous avec beaucoup d'impatience. Les visites culturelles sont aussi au programme. Nous nous sommes rendus à la galerie de Rohan de Landerneau pour un voyage tout en lumière et en musique : Mélostatis.

Puis au FHDL découvrir les artistes Mitchell et Riopelle et leurs peintures au format XXL !

C'est toujours un grand plaisir de voir des tout-petits déambuler dans un musée et un vrai beau moment de découverte pour eux ! Et tous les mois, activités ludiques et fête des anniversaires du mois ! De chouettes moments de partage, tous ensemble !



> APE

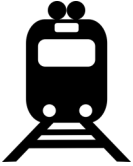
Samedi 2 février a eu lieu le bal costumé de l'APE Per-Jakez-Helias. Celui-ci a comme les autres années beaucoup plu aux plus jeunes.

Le repas crêpes était confectionné et servi par la crêperie Blé Noir.



> UN TRAIN POUR HANVEC

TER* et maintenant ?



Grâce à la mobilisation des Hanvécois et des habitants proches, preuve est faite que les arrêts du TER sont attendus à la gare de Hanvec !

Des élus locaux et la plupart des associations de la commune ont également apporté leur soutien à cette démarche exceptionnelle.

En décembre et en janvier, le collectif a rencontré le président et la vice-présidente de la CCPLD (Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas), le vice-président de BMO (Brest Métropole Océane) et, sur invitation de notre maire, Gérard LAHELLEC, vice-président de la région Bretagne chargé de la mobilité, dont le TER .

Tous les responsables de ces structures ont pris connaissance du travail effectué depuis un an et des attentes en matière de mobilité dans notre région du Centre Finistère.

Pour mémoire, le sondage réalisé en mars 2018 auprès des habitants de Hanvec et des communes voisines révèle que 145 personnes se déplaceraient par le TER pour aller vers Brest et Quimper et qu'il y aurait 70 personnes à monter dans le train chaque jour à la gare de Hanvec !

A l'issue d'un entretien riche en échanges, Gérard LAHELLEC nous informe qu'une étude approfondie sera conduite pour étudier la possibilité d'organiser des arrêts du TER en gare de Hanvec.

Il a parfaitement pris la mesure de la nature et de l'importance des déplacements de la population : scolarité, travail, déplacement des retraités.

Il s'est enfin engagé à venir rendre compte des réflexions qui suivront ce rendez-vous à la fin du mois de mars, en déclarant à l'issue de la réunion que, « compte-tenu des investissements effectués pour les travaux et pour le fonctionnement, je veux des voitures (du TER) pleines ! »

*TER : train express régional

> HANVEC 21

Suite à l'appel national « Nous voulons des coquelicots », l'association HANVEC 21 propose de se retrouver devant la mairie tous les premiers vendredis de chaque mois. Il s'agit d'un appel à la résistance pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse, lancé en septembre 2018. Il vise à récolter 5 millions de signature d'ici deux ans.

Des animations pourront être organisées suivant la météo (chants, prises de parole, débat, projection, ...)

Prochain rendez-vous le vendredi 1^{er} mars 2019 à 18h30.



L'association HANVEC 21 organise le 16 mars une journée « zéro déchet. »

L'après-midi aura lieu un atelier cuisine réservé aux adhérents de l'association à la salle du Club Temps Libre, les participants pourront manger sur place les plats préparés à l'issue de l'atelier.

Une projection ouverte à tous du film **Ma vie zéro déchet** aura ensuite lieu à la salle Anne-Péron à 20h30.

Donatien s'est donné six mois pour réduire au maximum sa production de déchets. Il a 35 ans et vit en ville avec sa compagne et sa fille. **Ma vie zéro déchet** est le récit de son expérience, filmée au jour le jour. De rebondissements en mésaventures, cette expérience radicale sert aussi de point de départ à une enquête approfondie avec l'aide d'organismes institutionnels et associatifs sur la question des déchets en France.

> LOCAL JEUNES



À tous les Hanvécois qui accumulent malgré eux des objets qui ne servent plus, dans leur grenier, leur cave ou des cartons, sans jamais prendre le temps de trier, de se débarrasser...

Les adolescents du Local Jeunes proposent de venir les récupérer !

Ils pourront ainsi tenir un étal lors de la grande Débal d'Hanvec. Les bénéficiaires seront pour leur association.

Vous pouvez nous prévenir de vos dons à l'adresse : 'localjeuneshanvec@gmail.com', ou au 06 26 26 28 56.

Le 23 mars et le 27 avril, nous pourrions venir à votre rencontre, pour vous débarrasser.

> APEL



ZUMBA Family

Venez danser et vous amuser en famille, lors de la deuxième édition de notre soirée Zumba Family, organisée par l'école Sainte Jeanne d'Arc, le vendredi 15 mars. Elle sera animée par Mathilde HELENA, professeur et instructrice diplômée, qui vous fera bouger de 20h à 21h30 à la salle Anne Péron. La soirée est ouverte à tous, débutants, confirmés, petits et grands, à ceux qui aiment danser ou s'y essayer. Les enfants, à partir de 4 ans, pourront assister à une séance de Zumkids. Tarifs : adulte, 7 € ; Zumkids 3 €. Sur inscription : jdarc.apel@gmail.com.

Bourse aux livres

L'APEL de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc organise une bourse aux livres le dimanche 31 mars à la salle Anne Péron. Il y aura de tout : romans, policiers, mangas, livres pour enfants, bandes dessinés ..., et de tout petits prix. Plusieurs auteurs seront présents pour un temps d'échange et de dédicaces : Catherine Rosmorduc, Erwan Bargain et Jean-Pierre Le Mat. (entrée libre)

Nous accueillerons les enfants, à partir de 5 ans, pour des activités manuelles entre 11h et 12h, puis entre 16h et 17h (2 € l'heure).

> DIMERC'HER

Le 1^{er} mai l'association Dimerc'her organise sa "Débal'Hanvec".

Salle Anne-Péron, de 9h à 18h.

Restauration sur place, vente de crêpes.

Réservation avant le 28 avril :

2 € le mètre pour les adultes et 1 € pour les enfants, tables non fournies.

Réservation par mail : debalhanvec@gmail.com



Dimerc'her fait peau neuve

Suite aux résultats positifs des manifestations en 2018 et au don de l'association de la Ronde des Écoliers, l'association Dimerc'her a pu acheter du matériel de gymnastique qui datait de plus de 15 ans.

La totalité des tapis a été changé et nous avons acheté des bracelets et des barres lestés pour la plus grande joie des élèves du cours de Françoise Bouvier.

Les anciens tapis seront offerts aux associations ou aux écoles de la commune qui en fera la demande par mail à l'association : dimercher@gmail.com



Déclarations préalables

Demandées :

ROUDAUT Matthieu, changement menuiseries, 14 route du Faou
 KERVERN Ghislaine, remplacement des fenêtres de toit, Kergadec
 TAÏEB Annick, ravalement et changement de volets, 2 rue de la Madeleine
 DOURNEL Charles, terrasse, 16 bis chemin de Kerbellec
 SORDILLON Charlie, conduit de cheminée extérieur, 15 route d'Irvillac
 ROUSSEAU Stéphane, changement de toiture et création fenêtres de toit,
 108 route de Lanvoy
 CHARRETEUR Christian, clôture, 46 route de la Gare
 GIRBAL Philippe, carport, 14 route la Forêt du Cranou
 MENEZ Jean, création fenêtre de toit, hameau de Kersadiou

Accordées :

LAVOLOT Laure-Anne, abri de jardin, 8, chemin de La Chapelle
 POULIQUEN Joël, clôture, 38, route de La Gare
 ROUDAUT Matthieu, changement menuiseries, 14 route du Faou
 KERVERN Ghislaine, remplacement des fenêtres de toit, Kergadec
 DOURNEL Charles, terrasse, 16 bis chemin de Kerbellec
 SORDILLON Charlie, conduit de cheminée extérieur, 15 route d'Irvillac
 ROUSSEAU Stéphane, changement de toiture et création fenêtres de toit,
 108 route de Lanvoy
 CHARRETEUR Christian, clôture, 46 route de la Gare
 MENEZ Jean, création fenêtre de toit, hameau de Kersadiou

Permis de construire

Demandés :

LARNICOL Jean-Yves, création lotissement, Kerbluen
 BELLEC Cathy, véranda, 7 Lotissement de Kerbluen
 Commune de Hanvec, Hangar à véhicules, Le Bourg

Accordés :

EARL BESCOND, stabulation, Toulivin
 PAPART Pierre-Yves, Habitation, 34 ter, route d'Irvillac
 NOBILET Tanguy, Rénovation et transformation
 bâtiments agricoles, Le Labou
 KERVERN Ghislaine, rénovation maison existante,
 Kergadec

JEUX

Sudoku

3		9		2	5	8	1	4
	1		4	7			3	
4	5	2		1	8	6		7
8			9	3	7	2	5	
2		7	1			9	4	8
5				4				1
9				8		1	6	
1	8	4	5	6	3	7	2	9
	6	3			1			5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
 tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

5	7	9	6	2	5	8	1	4
1	8	4	5	6	3	7	2	9
9	2	5	7	8	4	1	6	3
5	9	6	8	4	2	3	7	1
2	3	7	1	5	6	9	4	8
8	4	1	9	3	7	2	5	6
4	5	2	3	1	8	6	9	7
6	1	8	4	7	9	5	3	2
3	7	9	6	2	5	8	1	4

Solution des jeux:

Mots cachés pour les enfants

Dans cette grille, 27 noms de départements de France sont cachés. Il faut les retrouver.
 Ce travail terminé, il reste sept lettres isolées. En les assemblant correctement on retrouve le nom d'un département.

F	I	N	I	S	T	E	R	E	U	R	E
L	S	O	N	A	A	S	A	R	T	H	E
O	E	R	D	V	R	H	O	N	E	R	D
I	R	D	R	O	N	I	E	V	R	E	E
R	E	A	E	I	H	E	R	A	U	L	T
E	V	A	R	E	S	S	O	N	N	E	C
M	O	R	B	I	H	A	N	O	I	S	E
D	O	R	D	O	G	N	E	A	U	D	E
O	R	A	J	C	A	N	T	A	L	O	T
U	N	U	U	H	G	I	R	O	N	D	E
B	E	B	R	E	A	V	E	Y	R	O	N
S	H	E	A	R	V	E	N	D	E	E	E

Le nom du département à retrouver est : « Ardèche »
 Finistère 29 Isère 38 Nord 59 Indre 36 Savoie 73 Tarn 81 Eure 27 Sarthe 72
 Rhône 69 Nièvre 58 Loire 42 Hérault 34 Essonne 91 Morbihan 56 Oise 60
 Orne 61 Dordogne 24 Aude 11 Doubs 25 Aube 10 Jura 39 Cher 18
 Cantal 15 Lot 46 Gironde 33 Aveyron 12 Vendée 85



Ya, Fridu, ar c'houlz da blantañ bleunioù ha legumaj.

Demat dit Gwenn, an nevezamzer zo !

Ne implijan ket ken produioù chimik, ne ran nemet dilouzaouiñ gant an dorn ha goleiñ an douar. Hag ul liorzh vrav am eus !

TRADUCTION : Emañ Gwenn ha Fridu o liorzhañ = Gwenn et Fridu jardinent. // Demat dit, Gwenn, an nevezamzer zo ! = bonjour Gwenn, c'est le printemps ! // Ya, fridu, ar c'houlz da blantañ bleunioù ha legumaj = Oui, Fridu c'est la saison des plantations de fleurs et de légumes. // Ne implijan ket ken produioù chimik, ne ran nemet dilouzaouiñ gant an dorn ha goleiñ an douar. Hag ul liorzh vrav am eus ! = Je n'utilise plus de pesticides chimiques seulement le désherbage manuel et le paillage. Et j'ai un beau jardin !

LES CAR-



NAISSANCES :

19.12 Azael SORDILLON, 15 route d'Irvillac
 28.12 Valentin HENNETON, 1 rue Urbain de Quélen
 08.01 Charly KERBOUL, 18 route d'Irvillac
 08.01 Rose LE PERCHEC, 9 route de la Gare



DECES :

20.12 LAGATHU Joël, 52 ans, 7 cité des Anciens
 30.01 QUENAON Jean, 70 ans, 7 chemin de Kerbellec

ANNONCES

- L'association « Les Chevaux de Pen ar Hoat » vient de se créer et vous propose plusieurs activités équestres. Des balades de 1h30 à 3h, des randonnées de un à plusieurs jours, des cours pour débiter ou se perfectionner. Dans une ambiance de loisir et de respect du cheval venez découvrir les pratiques extérieures de l'équitation. Les tarifs et les inscriptions aux activités restent souples pour vous permettre de choisir ce que vous aimez. Marion, monitrice diplômée et expérimentée vous attend :
 A: Pen ar Hoat ar Hars Au : 06 23 30 20 21 Ou : marionchevaux.pah@gmail.com
- Jeune de 23 ans. Je vous propose mes services pour l'entretien de votre jardin. Elagage et abattage, tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haie etc. Je suis titulaire d'un Bac professionnel en Aménagement Paysager et d'un BTS Paysagiste. Etudie toute demande par téléphone au [06 06 46 82 03](tel:0606468203), ou par mail jardi.nion@gmail.com
- Braderie ouverte à tous à la boutique solidaire du Secours Populaire : des vêtements en très bon état pour tous, femmes, hommes, ados, enfants, grandes tailles, des livres (polars, romans...), du linge de maison, des bibelots. Samedi 09 Mars à partir de 9h au local du Secours Populaire 3 rue de la Gare à Daoulas. Venez nombreux. Les fonds récoltés permettent une aide alimentaire pour les familles qui en ont besoin dans le Pays de Daoulas.



NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16**

**CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr**

**SSIAD
(Service de Soins
Infirmiers A Domicile)
02 98 25 84 23**

**ADMR DU CRANOU
02 98 73 07 77**

**URGENCES DENTAIRES
SERVICE ODONTOLOGIE
CHRU MORVAN À BREST
02 98 22 33 30**

**MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h
Fermeture au public tous
les mardis après-midi
Samedi
9h - 12h**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27
Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h - 12h
**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h**

DÉCHETTERIE DE DAOULAS

Reun ar Moal
29460 Daoulas
Horaires d'été
(1^{er} mars au 31 octobre)
De 9h à 12h et de 14h à
19h.
La déchetterie est fermée
les dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE AGENDA MARS-AVRIL 2019

Vendredi 1^{er} mars : dans le cadre de l'appel national « Nous voulons des coquelicots » l'association Hanvec 21 propose de se retrouver devant la mairie à 18h30.

Jedi 7 mars : nettoyage de l'église. Rendez-vous à 14h.

Samedi 16 mars : l'association Hanvec 21 organise une journée « zéro déchet » avec atelier cuisine réservé aux adhérents de l'association suivi d'une projection ouverte à tous du film **Ma vie zéro déchet** à la salle Anne-Péron à 20h30.

Vendredi 15 mars : l'APEL vous invite à participer à la deuxième édition de la soirée Zumba Family. Salle Anne-Péron à partir de 20h.

Samedi 23 mars : collecte pour Débal'Hanvec par l'association Local Jeunes

Lundi 25 mars : campagne de dératisation/désourisation sur la commune. Pensez à vous inscrire à la mairie avant le 20 mars.

Mardi 26 mars : attention changement de fréquence de la TNT. En cas de problème, vous pouvez contacter le 0 970 818 818 ou assistance.recevoirlatnt.fr

Dimanche 31 mars : l'APEL organise une bourse aux livres à la salle Anne-Péron. Vente de livres, dédicaces et activités manuelles pour les enfants.

Samedi 27 avril : collecte pour Débal'Hanvec par l'association Local Jeunes

Mercredi 1^{er} mai : l'association Dimerc'her organise sa traditionnelle Débal'Hanvec. Salle Anne-Péron de 9h à 18h.



> PERMANENCE DES ÉLUS

Marie-Claude MORVAN, maire,
finances et urbanisme : le jeudi de
14h30 à 16h30. Sur RDV.

Jacqueline BIZIEN,
1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides
ménagères, emploi, action
économique, affaires électorales,
cimetière : le vendredi de 9h à 11h sur
rendez-vous.

Raymond LE GUEN,
2^e adjoint, bâtiments communaux :
le vendredi des semaines paires
de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE,
3^e adjoint, voirie :
le samedi de 9h à 11h
sur rendez-vous.